

# Acte d'acceptation des fonctions de Directeur Général

---

Je soussigné :

Monsieur Arthur Yvon Bernard DESANLIS  
demeurant **32 Grande Rue - 51340 VAL-DE-VIERE**

déclare accepter ma nomination en qualité de Directeur Général, pour une durée illimitée, de la SAS "2 Cents Lys" dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Capital social : 1 000 €
- Siège social : 1 rue de l'Eglise - 51340 BIGNICOURT SUR SAULX
- Objet social : La pêche commerciale, la location de terrain, étang et logement meublé et non meublé. Activité photovoltaïque.
- Organe de Direction : Directeur Général

Fait à BIGNICOURT SUR SAULX, le 19 décembre 2025

Monsieur Arthur DESANLIS \*

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur général

Signé par :  
  
89E1D32D946F48B...

\* Signature précédée de la mention manuscrite "Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général"